

ABONNEMENTS	
LOT et Départ. limitr.	1 an
6 mois	34 fr.
34 fr.	62 fr.
Autres départements	
6 mois	1 an
36 fr.	66 fr.

# Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

Administration  
1, Rue des Capucins, - CAHORS

Direction & Rédaction  
Directeur : A. COUPLANT (1868-1942)  
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou un espace)	3 fr. »
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page	4 fr. »
— 2 <sup>e</sup> page	6 fr. »

TELEPHONE 31

Compte postal : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Changement d'adresse : 1 franc

50<sup>c</sup>

50<sup>c</sup>

## Pour un meilleur Ravitaillement

M. Leroy-Ladurie n'a pas pu venir présider la réunion de la Corporation paysanne du Lot. Mais ce qu'il a dit à celle du Rhône vaut aussi bien pour Cahors que pour Lyon et pour le reste du pays : « Produire, produire encore, produire toujours ! » Tel est le mot d'ordre qu'il a lancé en sa qualité de Ministre de l'Agriculture et de Ministre du Ravitaillement. Car, à ce double titre, il sait mieux que personne que le ravitaillement est affaire de production avant d'être affaire de répartition. Il est bien placé pour savoir qu'on ne distribue ce que l'on a...

Aussi a-t-il insisté pour que l'on ne continue pas dans cette erreur qui consiste à ne songer qu'au problème de la répartition. « Erreur de conception, a-t-il dit, suite naturelle de l'erreur marxiste de l'égalité dans la misère ! » Et il ajoutait : « Nous pensons qu'il y a mieux à faire que de répartir de la misère ! Le vrai, le seul problème, c'est de produire ! »

C'était en effet une des caractéristiques de la propagande marxiste qui promettait l'abondance et la richesse sans se préoccuper de la créer ! Et le ministre de l'Agriculture a évoqué les ménages des ouvriers qui serrent les poings dans leurs foyers désolés, des mamans qui pleurent parce qu'elles n'ont pas une nourriture suffisante pour leurs petits. Cette disette est éparpillée aux campagnes où la situation est relativement privilégiée. Mais le paysan ne l'ignore pas et, sans se souvenir de la très dure existence qui lui était faite autrefois, non seulement il ne cherche pas une revanche, qui d'ailleurs serait funeste à tous, mais il prend chaque jour davantage conscience de la solidarité qui unit tous les membres de la grande famille française dont le ministre a dit qu'elle « risque demain de se trouver tout entière dans la misère... Elle n'y échappera que par une solidarité « toujours plus étroite de tous ses membres, citoyens et ruraux ».

C'est sur cette volonté de la paysannerie française, dont elle a donné la preuve, que compte le gouvernement et le président Laval, dès son retour au pouvoir a témoigné qu'il lui faisait crédit en proclamant dès sa déclaration du 26 avril dernier : « Mieux vaut le soc d'une bonne charrue qu'une contrainte inutile ! » Déclaration dans laquelle il fallait voir l'annonce d'une politique de confiance.

Comme lui, le ministre — et ses représentants l'ont aussi affirmé à Cahors — sait que le paysan n'aime pas être tracassé, harcelé, inquiété. Le ravitaillement n'a rien à gagner aux mesurées vexatoires. La campagne de persuasion pour la « soudure » a bien montré qu'on obtenait davantage de lui en faisant appel à sa raison et à son cœur et personne n'est plus qualifié pour le savoir que M. Leroy-Ladurie qui proclame si fièrement : « Je suis cultivateur ».

C'est pourquoi il a promis « d'établir progressivement la liberté d'usage » dès que seraient assurées la part sacrée des semences, la part de la consommation familiale du producteur et la part qui constitue la contribution du pays à la subsistance de ses frères non-producteurs. Ces promesses qu'il a faites à Lyon, son représentant les a faites aussi à Cahors aux paysans du Lot.

Dans le même discours, il a fait aussi une promesse corollaire qui est d'améliorer le système de la répartition. « Nous ne casserons rien, a-t-il dit, on ne brise pas un rouage, on le remplace. Mais que personne ne s'y trompe ! Pour nous, la prudence n'est pas faiblesse ! »

Il a donné aux négociants et aux incapables un double avertissement. D'abord celui-ci : « La révocation pour un fonctionnaire qui gaspille un produit, ce n'est pas assez ! » — Puis « cet autre : « Je ne veux plus de bureaux qui jonglent avec les problèmes comme avec les personnes et se rejettent de l'un à l'autre les responsabilités ! »

Et comme de telles paroles demandent à être confirmées par des actes exemplaires le Directeur Général du Ravitaillement a été relevé de ses fonctions.

Emile LAPORTE.

## LE MARÉCHAL & M. PIERRE LAVAL ont assisté à la réunion des Délégués de la Légion

Les délégués régionaux et départementaux de la Légion des combattants et volontaires de la Révolution nationale se sont réunis jeudi à Vichy. Un déjeuner offert par le Chef du Gouvernement a réuni ensuite les délégués à l'Hôtel Majestic.

À l'issue du repas, le Maréchal Pétain a tenu à venir passer quelques instants en compagnie des légionnaires auxquels il a adressé quelques paroles.

Vous avez entendu tout à l'heure M. Laval ; il ne vous a rien caché ; il vous a tout dit. Nous étions d'accord en toute confiance.

J'espère qu'il vous a dit aussi quelques mots de nos rapports. Depuis que M. Laval est au gouvernement la confiance vient à lui, motivée non seulement par ses propos du gouvernement, mais par ses actes. Il n'y a eu, le premier à donner l'exemple, le plus de nuage entre nous. M. Laval m'a donné sa confiance en arrivant. Nous nous sommes serrés la main et

maintenant nous marchons la main dans la main. Quand M. Laval parle il est d'accord avec moi, comme je le suis moi-même avec lui quand je m'adresse à vous. Il est responsable du gouvernement. Il trace la ligne à suivre. C'est la communion parfaite de nos idées et de nos actes.

Vous savez maintenant qu'il y a une entente parfaite entre M. Laval et moi et une confiance absolue.

Le président Laval a répondu par ces quelques mots :

« Il est contraire à l'usage, pour le chef du gouvernement, de prendre la parole après le Chef de l'Etat. C'est la première fois, Monsieur le Maréchal, que je me suis vu à vos côtés à une cérémonie officielle. Permettez-moi de rompre avec la tradition.

« Vos paroles me sont allées au cœur. Je n'ai qu'un but : défendre mon pays avec tout mon amour et toute ma foi. Ce que vous venez de dire, Monsieur le Maréchal, me rendra plus fort pour accomplir ma tâche. »

## INFORMATIONS

### L'offensive contre Sébastopol

Un trois cent cinquante-quatrième jour de la campagne de Russie. L'offensive germano-roumaine, déclenchée depuis le 7 juin contre Sébastopol (assiégée depuis novembre 1941), revient particulièrement à l'attention. Les assaillants ont remporté des succès initiaux puisqu'ils annoncent avoir occupé plusieurs hauteurs devant la place forte. Celle-ci reste cependant défendue par des forces importantes disposant de moyens et de fortifications extrêmement puissants. Cette bataille s'annonce donc très dure.

### Un accord commercial franco-suédois

On communique officiellement qu'un accord commercial franco-suédois vient d'être conclu sur la base de la compensation privée. Cet accord engage les deux gouvernements à accorder sans difficulté des licences d'exportation lorsque des contrats d'importation et d'exportation ont été conclus entre les commerçants français et suédois.

Les produits suédois qui seront exportés en France comprennent notamment des produits de fer, des machines, de la pâte à papier et du papier, tandis que les produits français qui seront importés comprennent des produits pharmaceutiques ainsi que des vins et des alcools.

### Deux faits de haute importance

Tokio annonce officiellement que les forces navales japonaises, opérant en collaboration avec des unités de l'Armée, ont réitéré, le 7 juin, plusieurs bases américaines des îles Aléoutiennes.

D'autre part, Londres fait connaître que l'Armée a eu vent de connaître sa première alerte aérienne.

### Les Juifs, à Paris portent l'étoile jaune

Les Juifs résidant en zone occupée sont astreints désormais, par un ordonnance du 7 juin, à porter, cousue sur la poitrine, une étoile jaune à six pointes, portant en caractères noirs l'inscription « Juif ».

Cette mesure a été mise en application le 7 juin.

### EN PEU DE MOTS...

— Deux savants de l'Institut de microbiologie de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S., MM. Kriss et Koulikov, auraient découvert un nouveau vaccin très efficace contre toute une série de maladies gastro-intestinales dont la dysenterie et le choléra.

— Le « Journal officiel » publie une loi augmentant de 18 unités le nombre des sous-préfets du corps de l'Administration préfectorale pour permettre le rétablissement de 18 sous-préfectures.

— Une stèle a été inaugurée mercredi dans le massif du Mont-Aigoual, où tomba l'aviation du général Huntziger, à l'occasion de la cérémonie assistée par M. Huntziger.

— Un grave incendie s'est produit aux mines de charbon de la Chazotte, à Lyon. Intoxiqués par l'oxyde de carbone, trois mineurs, malgré les soins donnés, sont morts. Un quatrième n'a pas encore été retrouvé.

— A l'occasion du 6<sup>e</sup> centenaire de la naissance de Charles de Wienne, premier amiral de France, le Président de la République a fait graver, en taille douce, un timbre commémoratif d'une valeur d'franchissement de 1 fr. 50 avec une surtaxe de 3 fr. 50.

## Le Lot au Congrès des Groupes Légionnaires à Lyon

Tant de choses nous harpignent chaque jour qu'il est parfois difficile de distinguer ce qui est vraiment important et de réfléchir comme on le devrait aux conséquences et aux prolongements que tel événement doit avoir.

Entre autres ce Congrès tenu à Lyon des Groupes Légionnaires d'Entreprises. Il a occupé une partie de la presse pendant deux ou trois jours. Puis il a passé, emporté par le flot des jours qui s'en vont chargés de soucis et de douleurs.

Il vaut pourtant la peine qu'on s'y arrête et même qu'on y revienne. Nous serions bien étonnés s'il ne marquait une date capitale dans le monde du travail.

C'était, en effet, un Congrès du Travail et tous ceux qui dans le pays ont travaillé au mouvement syndicaliste peuvent le considérer comme le point de départ d'une ère nouvelle, une ère de travail constructif d'un monde social nouveau.

Aucun ressemblance avec ces tumultueuses, bruyantes et vaines réunions d'autrefois qui ne faisaient que travailler davantage à la désagrégation du pays qu'à une meilleure organisation pour le travail et les travailleurs.

La Légion, bien résolue à prendre la tête de la Révolution nationale, avait réuni 600 délégués pour étudier, dans un esprit de camaraderie et de franchise, les problèmes sociaux qui leur sont soumis et pour qu'ils puissent ensuite répondre avec précision quand des camarades de l'atelier, ou du bureau, ou du chantier — leur demandent que voulez-vous ? quel est votre but ?

Nous ne pouvons pas entrer dans le détail des débats passionnés et approfondis qui se sont déroulés et qui ont porté notamment sur le rôle des groupes légionnaires d'entreprises, sur leurs réalisations sociales, sur l'attitude des travailleurs devant la Charte du Travail.

Mais après avoir causé avec les délégués du Lot, nous pouvons dire que l'on y a fait une belle et bonne besogne de mise au point, qui a rectifié bien des préventions. L'esprit véritable de la Légion, esprit communautaire et national, s'est révélé. Elle apparaît à présent comme l'amie ardente des travailleurs et comme le principal instrument de la Révolution nationale, qui veut être suivie la volonté du Maréchal, un instrument de justice et de progrès.

C'est ce que nous exprimait avec une profonde satisfaction M. Maurice Maisonneuve, contre-maître à l'Eclairage

général de Cahors qui était le chef de la Délégation envoyée par le Lot au Congrès de Lyon.

Cette délégation était composée des camarades légionnaires : Claude Pellé, bitumier à St-Georges ; Emile Faugère, comptable au Bourbonnais ; Paul Doublé, peintre artisan à Cahors ; Maurice Trouillard, chef d'équipe aux Etablissements Meyrat et Artigues ; Théophile Dautan, instituteur aux Etablissements Desprats et Dubois ; Denis Orlic, tourneur à l'Eclairage général ; Casimir Régis, électricien à Figeac ; Maurice Cognol, serrurier à Figeac.

Cette délégation a pris une part active aux travaux du Congrès. Un de ses membres fut désigné pour faire partie de la très importante commission chargée de l'étude des problèmes de l'apprentissage et de la qualification professionnelle. Et, contrairement à ce qui se passait dans les « meetings » d'autrefois, ces commissions traitaient à un travail sérieux, attentif, minutieux et de la plus haute portée professionnelle. Elles permettaient de présenter au Congrès des rapports vraiment étudiés.

M. Maurice Maisonneuve et ses camarades rapportèrent de ces quatre journées du Congrès des impressions que l'on peut résumer ainsi : 1<sup>o</sup> Le succès de l'initiative prise par la Légion qui a permis de réaliser dans un cadre vraiment national le rassemblement de tous les représentants du monde ouvrier, ce qui ne s'était pas produit depuis longtemps.

2<sup>o</sup> Que ce Congrès était indispensable pour dissiper des malentendus et les doutes sur le rôle véritable que jouait la Légion dans l'application de la Charte du Travail.

3<sup>o</sup> Que, pour la première fois, dans un Congrès de ce genre, les problèmes relatifs aux questions sociales et familiales furent étudiés sans parti pris d'homme, sans souci d'une réclame personnelle et avec le seul souci d'aboutir à des solutions de justice et de vérité.

4<sup>o</sup> Enfin, qu'après ces journées de travail en commun l'unité et l'harmonie que nous rapporte M. Maisonneuve, je puis ajouter qu'il considère que désormais et sous l'action de la Légion la Charte du Travail aura dépassé le stade des hésitations et des atermoiements et que l'année prochaine sera l'année de ses réalisations.

E. L.

## LES JEUNES URBAINES A MONTFAUCON

Dimanche 31 mai les Jeunes Urbaines groupement d'action catholique de Cahors, se sont rendues au Sanatorium de Montfaucou pour y apporter leur gâterie, leur infatigable entraînement et le charme de leur jeunesse.

C'est de tout leur cœur qu'elles ont essayé de distraire les malades, vite conquis d'ailleurs par la simplicité, la jeunesse et aussi, pourquoi ne pas le reconnaître, le réel talent de ces petites artistes.

Tout fut parfaitement réussi : poésies exquises, dites avec naturel et émotion, chansons joyeuses et gaies, danses sentimentales, enfin danses gracieuses et légères qui emportent le cœur et l'esprit de chacun sur les ailes du rêve. En intermèdes et sous les doigts d'un pianiste virtuose, de gais refrains virent encore ajouter à l'enthousiasme du public.

À l'entracte, on fit une quête très fructueuse en faveur des prisonniers. La seconde partie du spectacle fut réservée à cette pièce que les Jeunes Urbaines ont su choisir avec tant de bonheur et qui déjà le 16 avril dernier leur avait valu à Cahors un très vif succès : « Balkissa ».

Cette œuvre de Guy de Launay, drame passionnant de la guerre, macabre, fut interprétée avec beaucoup de sincérité, de naturel et d'émotion. Et lorsque le rideau tomba par la dernière fois sur cette brillante apothéose qui termina cette journée des Jeunes Urbaines enthousiasmées vinrent apporter à la jeune troupe le plus beau des remerciements. Déjà un chaleureux accueil leur avait été réservé. Le Sanatorium de Montfaucou était en fête et durant toute cette journée les Jeunes Urbaines se virent entourées de la plus chaude sympathie et de la plus sincère cordialité. À l'issue du spectacle, M. Quenot, président général des Sociétés mutualistes des P.T.T., adressa au nom de la direction et de tous les pensionnaires du Sanatorium ses remerciements et ses compliments pour cette fête de bienfaisance si parfaitement réussie.

Nos plus fidèles adhésions vont à ces jeunes filles qui n'ont pas hésité à sacrifier joyeusement leur repos du dimanche pour aller apporter aux malades du Sanatorium de Montfaucou un peu de leur joie, de leur sympathie, de leur bonne humeur et la fraîche gâterie qui sont l'appanage de la jeunesse française. — Y. Z.

## LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE EN QUERCY

Mardi, M. Abel Bonnard, ministre de l'Éducation nationale et l'ambassadeur d'Espagne sont arrivés en Haut-Quercy.

Reçus par MM. Dijoud, secrétaire général de la Préfecture, André, chef de Cabinet du Préfet du Lot, et l'inspecteur d'académie, ils ont visité le château de Castelnaud-Bretenoux, l'église de l'Assier, le château de Meroux et sont arrivés à la Préfecture où ils ont été accueillis par M. Loïc Petit, Préfet du Lot, qui en raison de son état de santé n'avait pu se rendre au-devant du ministre.

Peu après, M. Bonnard visitait la cathédrale et repartait en direction du Bas-Quercy.

## REGLEMENTATION DE LA PECHE

La réglementation de la pêche dans les eaux du domaine public se résume actuellement de la manière suivante :

- 1<sup>o</sup> Pêche à la ligne flottante, tenue à la main (mais de la rive seulement). Cette pêche est autorisée aux membres des associations de pêche et de pisciculture agréées.
- 2<sup>o</sup> Pêche en bateau ou en marchant dans l'eau. Cette pêche n'est autorisée que par le détenteur du droit de pêche dans les conditions suivantes :
  - a) Le détenteur est une association de pêche ; il convient de solliciter de celle-ci une carte de membre ou un permis saisonnier ou journalier.
  - b) Le détenteur de ce droit est un adjudicataire ; il doit être demandé à celui-ci un permis de 4<sup>e</sup> catégorie.
  - c) Le détenteur de ce droit n'est ni une association de pêche ni un adjudicataire ; il doit être demandé une licence de pêche aux lignes, soit à M. l'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées (Service hydraulique), soit à M. le conservateur des forêts, suivant que le lot est géré par l'une ou l'autre de ces administrations.

## La situation de l'industrie française

M. Bichelonne, secrétaire d'Etat à la production industrielle a donné à un collaborateur de l'O.F.I. quelques précisions sur la situation actuelle de l'industrie française.

En ce qui concerne le problème des métaux non ferreux, le ministre s'est félicité des résultats obtenus par la première campagne de récupération qui se terminera le 15 juin et qui a déjà produit 40.000 tonnes de métaux non ferreux. La consommation de 1942 et la soudure avec 1943 sont assurées, mais il ne faut pas de doute pour le ministre qu'il lui faudra avoir recours à une deuxième campagne volontaire de récupération pour obtenir le cuivre nécessaire aux sulfates à fournir en 1943 à l'agriculture.

## Après la suspension du procès de Riom

On se rappelle qu'après la suspension du procès de Riom, M. Guy La Chambre, arguant de son état de santé, avait formulé une demande de mise en liberté provisoire. La Cour suprême ayant examiné les raisons avancées par l'ancien ministre de l'Air a rejeté cette demande.

## Pour avoir du bois à brûler

A compter du 1<sup>er</sup> juin 1942 toute livraison de bois aux foyers domestiques de villes, de Cahors, Figeac, Gourdon, St-Céré, Souillac et Gramat ne pourra s'effectuer que contre remise aux détaillants des coupons de la carte de bois, que les consommateurs peuvent dès maintenant retirer dans les mairies des communes intéressées.

A cet effet, les consommateurs sont priés de se présenter à la mairie de leur résidence munis de leur quittances de loyer afférentes au dernier terme et saisissant l'ordre de distribution public par les maires.

Pour les foyers de la ville de Cahors le chef de famille devra présenter, en outre, sa quittance de gaz-électricité du dernier mois, ou un certificat de la Compagnie des Bourbonnais attestant qu'il n'est pas abonné au gaz.

Pour le mois de juin les livraisons s'effectueront contre remise des coupons numéro 1.

Provisoirement, seuls les coupons de couleur rose (cuisson, des aliments pour les foyers sans gaz et jeunes enfants de moins d'un an) seront valables.

En outre, les consommateurs ne bénéficiant pas de gaz pourront être autorisés à s'approvisionner à la petite propriété, pour une période portant sur plusieurs mois.

A cet effet, les intéressés devront faire parvenir à la Préfecture, une demande accompagnée : 1<sup>o</sup> de leur carte de bois ; 2<sup>o</sup> d'un extrait du plan cadastral de la surface boisée de la propriété, où ils désignent l'approvisionnement.

Il est rappelé qu'il n'est délivré qu'une seule carte de bois par foyer. Toute famille possédant deux cartes, sous deux noms différents, sera exposée à de graves sanctions.

## Le communisme c'est une entreprise juive !

Le fondateur du marxisme est le bourgeois Karl Marx, juif d'Allemagne. Le premier commissariat du peuple, en U.R.S.S., comprenait six juifs : Litvitzky, Troitzky, Sverdlov, Zinoviev, Fiermann, Kamradt Mironchik. Le gouvernement soviétique lui-même comptait 393 juifs sur 450 membres ! Tout commentaire est superflu...

## LA GRELE

La grêle a commis dans quelques régions du Lot des dégâts d'une importance telle que certains points les cultures de céréales sont complètement détruites et que la vigne se présente entièrement dénudée de ses feuilles et d'une partie de ses rameaux.

En présence de cette situation il y aurait lieu pour les sinistrés :

- 1<sup>o</sup> Sur les vignes atteintes, d'effectuer de suite un sulfatage ;
- 2<sup>o</sup> Pour celles dont la récolte est entièrement perdue et qui possèdent des rameaux dénudés, de faire une taille en vert en taillant les rameaux de l'année à un ou deux yeux.

## EXAMEN DES BOURSES

- 1<sup>o</sup> SÉRIE SUPÉRIEURES
  - Enseignement technique : 3<sup>e</sup> série, Hanotte Sylvain.
  - Enseignement secondaire : 3<sup>e</sup> série, Estrade Marguerite ; Rollombourg Marie-Claude.
  - 4<sup>e</sup> série, Rougès Gabriel.
  - 5<sup>e</sup> série, Poitrain Pierre ; Pradines René ; Clerc Geneviève ; Bach Raymond.
  - 6<sup>e</sup> série, Carrigou Jean ; Mazard Robert ; Rougès Jean ; Vigouroux Héloïse.
- Enseignement primaire supérieur : 3<sup>e</sup> série, Bondar Michèle ; Dajejan René ; Lafatry Georges ; Verdier Jean ; Garruty Christiane ; Libert Marie-Thérèse ; Rancy Jean.
- 4<sup>e</sup> série, Manjé Suzanne.

## Exposition des Arts en Quercy

On se souvient du succès remporté cet hiver par la première manifestation des « Arts en Quercy » avec son exposition « Meubles et bouquets ». Du 13 au 28 juin, cette Société organise un salon de peinture et de sculptures, groupant les artistes régionaux, grands noms et amateurs.

Le vernissage aura lieu le samedi 13 juin dans la Salle des Illustres de la Préfecture du Lot, à 15 heures, sous la présidence de M. Loïc Petit, Préfet du Lot et de M. Tassart, président de la Délégation spéciale de Cahors.

## Foires de la semaine

- Lundi 15 juin. — Figeac.
- Mardi 16 juin. — Blars-sur-Cère, Prayssac.
- Mercredi 17 juin. — Assier, Laurens, Montcuq, Vayrac, Fontanes-Luneville.
- Jeudi 18 juin. — St-Caprais, Vayrac, Sénéillac-Latronquière.
- Vendredi 19 juin. — Bach, Gorses, Souillac, St-Chels, Pélaeoy.
- Samedi 20 juin. — Couzou, Salviac.

## L'ADRESSE AU MARÉCHAL

Voici le texte de l'adresse que les agriculteurs réunis à Cahors ont voté d'enthousiasme :

« Les Syndics paysans du Lot, réunis à Cahors, le 6 juin 1942, pour constituer leur Union régionale corporative, sous la présidence de M. de Guéribant et en présence de M. de Chantérac, délégué général à la vie paysanne, adressent à M. le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat, l'expression de leur confiance totale et de leur dévouement absolu. Ils assurent le président Laval, Chef du Gouvernement, de leur attachement et de leur discipline pour l'aider dans la rude tâche qu'il n'a pas craint d'entreprendre pour le salut du pays. Ils remercient le Chef de l'Etat et le Chef du Gouvernement de leur avoir donné pour ministre de l'Agriculture leur camarade Leroy-Ladurie, Syndic régional de Calvados, et marquent à tous leur satisfaction de voir enfin la politique du Gouvernement se baser sur la confiance en ses paysans. Cette confiance ils feront un effort maximum pour la mériter. » — Les délégués régionaux : A. MIQUEL, G. CARBADE.

## PROPAGANDE CINÉMATOGRAPHIQUE

La tournée gratuite de propagande cinématographique organisée dans le département en faveur de l'Armée nouvelle et de l'Empire, se poursuivra dans les localités et aux dates suivantes :

St-Germain, 14 juin à 21 h. — Cahors, 14 juin à 15 h. — Lucez, 15 juin à 21 h. — Montcuq, 16 juin à 21 h. — Castelnaud, 17 juin à 21 h. — Lalbenque, 18 juin à 21 h. — Limogne, 19 juin à 21 h. — Cajarc, 20 juin à 18 heures.

Le programme comportera les films « Après », « Les solitaires de la grande forêt », « Burnous et Chéchias », « Calvalerie française ». Les jeunes gens et jeunes filles de plus de 11 ans sont cordialement invités. Durée de la séance : une heure environ.

## AUX PROPRIÉTAIRES DE JARDINS

Aux termes de la loi du 31 octobre 1941 pour tous nouveaux jardins familiaux mis en culture entre le 30 avril 1941 et le 30 avril 1942 par des personnes résidant dans une commune de plus de 2.000 habitants, il est accordé une subvention de 150 francs.

Afin de bénéficier de ces subventions, les titulaires de ces jardins doivent être affiliés au titre de membres adjoints à la Ligue du coin de terre et du foyer dont le siège en zone libre est 11, quai St-Clair à Lyon. Les dossiers de demande doivent contenir les pièces ci-après : 1<sup>o</sup> demande de subvention ; 2<sup>o</sup> Situation et superficie des jardins (copie titre de jouissance) ; 3<sup>o</sup> s'il s'agit d'un jardin mis en culture avant le 30 avril 1941 superficie, montant des subventions perçues ou encore dues à ce titre. Préciser si le jardin est établi pendant la période du 30 avril 1941 au 30 avril 1942.

Les exploitants susceptibles de bénéficier de ces dispositions sont invités à constituer leur dossier sans retard et de les adresser aux délégués départementaux de la Ligue : M. Boudier, 101 bd Gambetta à Cahors ; M. Monzat, instituteur à Gramat ; M. Alricq, 1, route de Lissac à Figeac.

## Les réceptions du Chef de l'Etat

Un cours de ses réceptions, le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat a reçu, lundi, notre distingué compatriote et ami M. Henry Pugeat, conseiller d'Etat, qu'il a retenu à déjeuner.

## A la Préfecture

M. Reziou, rédacteur stagiaire à la Préfecture de Seine-et-Oise est nommé, sur sa demande, en la même qualité à la Préfecture du Lot.

Nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Vol  
Des malfaiteurs ont pénétré dans la propriété de M. Vaissière, à Lacompère-Fithol (commune de Lacapelle-Cahonac) et ont dérobé du linge et du cuivre.

## Un cadavre dans le Lot

C'est dans le Lot, à Larroque-des-Arcs, que le cadavre a été trouvé. Le corps a été transporté à l'hôpital de Cahors où M. le docteur Calvet a procédé aux constatations.

Le corps paraît avoir séjourné plusieurs jours dans la rivière.

Le cadavre n'a pu être identifié son état de décomposition. Il semble cependant que le mort était soit un Algérien, soit un Marocain.

## PALAIS DES FETES

Samedi 13 juin, soirée 21 h. Dimanche 14, matinée 15 heures, soirée 21 heures.

